

Pas de deux

Alain Roy

Numéro 157, été 2018

Patrimoine et tourisme. Voyager dans le temps

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/88408ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roy, A. (2018). Pas de deux. *Continuité*, (157), 22–24.

À travers les époques, divers facteurs ont influencé l'évolution du patrimoine en lien avec le tourisme au Québec. Survol impressionniste d'une relation en perpétuelle mutation.

ALAIN ROY

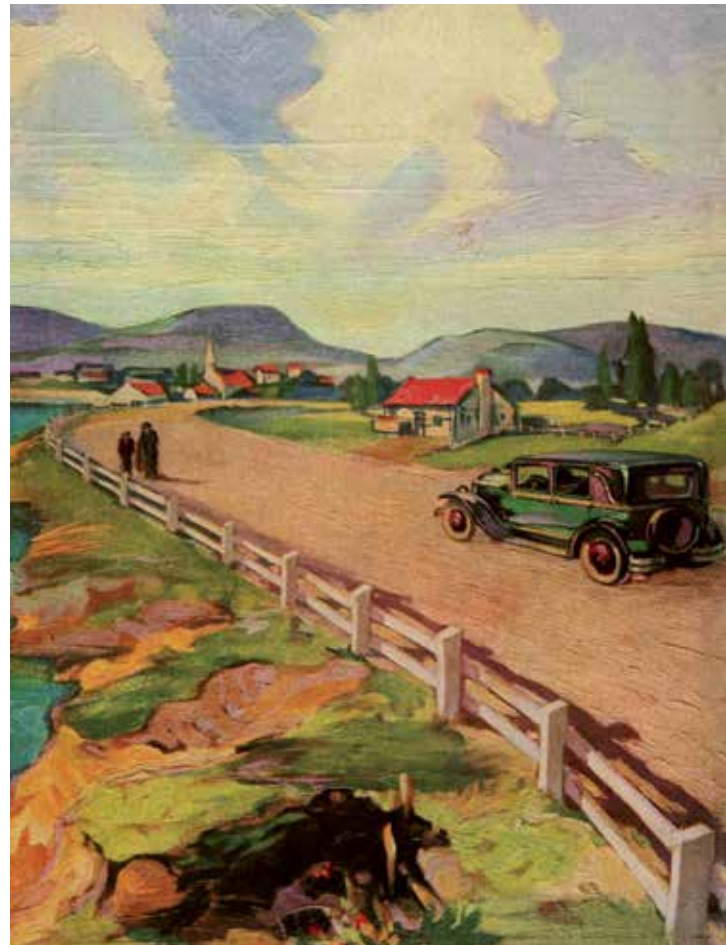
Patrimoine et tourisme forment un drôle de couple, entretenant une relation complexe, parfois difficile. Mutuellement indispensables, ils relèvent toutefois de finalités différentes et parfois divergentes. S'ils comptent l'un sur l'autre pour se développer, ils ne se résument pas à cette relation. L'équilibre de leur rapport, souvent précaire, peut mener à des distorsions lorsque rompu. En somme, leur évolution en parallèle demeure distincte, mais interreliée.

Dans l'histoire du Québec, des changements importants marquent l'évolution du tourisme et du patrimoine, notamment leur accessibilité par l'ensemble des couches sociales. Leur croissance respective est alors conditionnée par la capacité qu'ont les gens de se mouvoir et d'atteindre des territoires de plus en plus éloignés. Celle de se libérer également, car le tourisme et la culture requièrent du visiteur une part de son temps. Enfin, la connaissance, qui permet de s'é mouvoir, est indispensable à l'association tourisme et patrimoine. En effet, il faut avoir conscience de la valeur des paysages et du patrimoine en tant que reflets de son identité pour les apprécier.

Par voile et par rail

Au XIX^e siècle, le tourisme est surtout le fait de visiteurs aisés et cultivés. Il s'agit, pour la plupart, d'Européens qui font une sorte de grand tour, du Québec à New York, en passant par les chutes du Niagara. À cette époque, de nombreux voyageurs rédigent des récits de voyage sur les paysages urbains et ruraux qui les marquent. La popularité et le foisonnement de leurs ouvrages sont remarquables, notamment ceux de personnages célèbres, comme l'écrivain britannique Charles Dickens et le philosophe américain Henry David Thoreau.

Avec le développement de nouveaux moyens de transport, qu'il s'agisse des navires à vapeur ou du chemin de fer, de nouvelles destinations s'ouvrent pour les classes aisées canadiennes, accessibles par le fleuve (Kamouraska, Cacouna et Charlevoix)

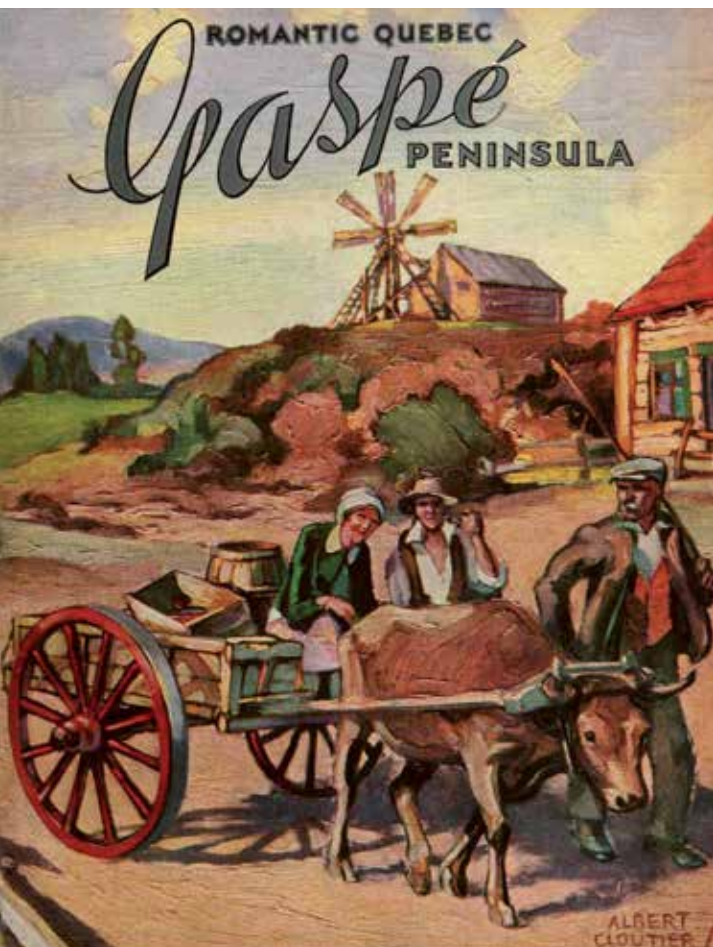


En 1929, le ministère de la Voirie ouvre le chemin de la Gaspésie et promeut l'illustration de la couverture d'une brochure publiée par l'Office provincial du tourisme. Source : BAnQ

ou par le chemin de fer (Rivière-du-Loup, lac Memphrémagog, Laurentides). Le panorama, qu'il soit bucolique, forestier ou maritime, est alors au cœur de l'établissement de lieux de villégiature enchanteurs. Certes, le patrimoine ici est davantage associé au paysage dans son ensemble. Un projet toutefois se démarque : celui des fortifications de Québec.

La garnison britannique quitte Québec en 1871. Les fortifications qu'elle entretenait, et qui donnaient à Québec une allure assiégée, tombent en ruines. Lord Dufferin, nommé gouverneur général, entend redonner du lustre à la vieille ville. D'abord, en mettant au jour les perspectives sur les environs. Puis, en réaménageant une portion des remparts afin d'y intégrer de nouvelles portes d'inspiration médiévale française. Pour l'homme d'État, cette intervention patrimoniale

e deux



cette région en vantant son caractère français et rural. Cette image
sme vers 1933.

oritairement urbanisée, l'identité traditionnelle et rurale vacille alors que de nouvelles populations s'installent à travers le Canada. L'État entend donc favoriser un enracinement autour de l'histoire et du patrimoine par la création de commissions fédérale et provinciale consacrées à la commémoration et à la préservation.

Le ministère de la Voirie, faisant face à l'explosion du nombre d'automobiles, doit refaire le système routier et ouvre le chemin de la Gaspésie en 1929. Responsable du tourisme, il le promeut en mettant de l'avant le caractère français et rural du Québec. Il procède également à des aménagements paysagers sur les routes, fait adopter une loi sur l'affichage (1933) et une autre sur la protection de l'île d'Orléans (1935). Parallèlement, la Commission des monuments historiques multiplie les plaques commémoratives le long des mêmes voies, favorisant une sensibilisation au patrimoine et à l'histoire.

Ce désir de préserver l'identité traditionnelle se traduit par une volonté de sa revalorisation — de sa cristallisation même — par une partie de l'élite laïque et religieuse. En effet, invoquant l'intérêt des touristes américains pour le fait français, une campagne de refrancisation est lancée. Elle vise, comme le soutient le premier ministre Taschereau en 1933, à « conserver à la province de Québec sa physionomie française, c'est-à-dire une apparence extérieure qui soit conforme aux idées, aux sentiments, aux mœurs » de sa population. De son côté, dans un rapport soumis en 1939 au ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, l'abbé Albert Tessier appelle à rendre le pays semblable à la promotion touristique, c'est-à-dire à conserver son aspect rural et traditionnel. Dans ce même rapport, il propose différentes mesures, dont la création d'un réseau de musées régionaux.

Tourisme et patrimoine sous Duplessis

Par la suite, le développement du tourisme et du patrimoine sous le règne de Maurice Duplessis est soumis aux deux grandes forces qui marquent l'époque. D'une part, la modernité galopante se traduit par la forte popularité de l'automobile. En conséquence, le tourisme, encore largement américain, explose. Cela dit, la croissance économique et la limitation du temps de travail favorisent aussi l'essor des touristes québécois. On assiste donc à la construction massive de motels et d'autres infrastructures destinés à servir tous ces visiteurs.

Par ailleurs, le conservatisme sociopolitique conduit à une intervention limitée de l'État, qui crée tout de même un Office provincial de publicité en 1946 et relance la Commission des monuments historiques en 1952. L'intérêt pour le Vieux-Québec grandit, de même que sa fréquentation, et l'idée de refrancisation

Aux premiers temps de la voiture

Au début du XX^e siècle, le Québec connaît de profonds changements. Parmi eux, l'apparition de la voiture transforme complètement l'accès à son territoire qui intéressera au plus haut point les touristes américains. Parallèlement, surtout après la Première Guerre mondiale, la société connaît d'importantes mutations. Désormais, avec une population ma-

trouve son aboutissement dans la transformation de trois habitations en un manoir d'inspiration française. Ce bâtiment devient la maison Chevalier en 1956.

Pour sa part, le gouvernement du Canada, dans la foulée de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada (commission Massey), refonde ses institutions de mémoire.

L'ébullition de la Révolution tranquille

Les décennies de la Révolution tranquille voient de nouveau le Québec se transformer en profondeur. Tout d'abord, l'État se dote de moyens d'agir avec la création, en 1961, du ministère des Affaires culturelles. En 1963, c'est au tour du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche de voir le jour. La même année, la Commission des monuments historiques, qui date de 1922, est réformée. Cette refonte répond à de grands changements sociaux. En effet, l'appel de la modernité se traduit par l'érection de tours modernes dans les villes, telles place Ville-Marie (1958-1962) ou Expo 67 (1953-1967), et par l'aménagement d'autoroutes urbaines et interurbaines. Il en résulte une dégradation des quartiers historiques.

Tout à côté de ces témoins du progrès, on veille à préserver les vieux arrondissements. Mieux, on en accentue la dimension Nouvelle-France, à la fois pour répondre au sentiment d'affirmation nationale et pour marquer davantage la spécificité touristique québécoise. Le tout s'accompagne d'investissements massifs des gouvernements pour restaurer des sites emblématiques, tant du côté fédéral (fortifications de Québec) que provincial (place Royale).

Au milieu des années 1970, le tourisme et le patrimoine se diversifient. On s'interroge sur les modèles patrimoniaux basés sur une vision univoque — celle des origines — et axés sur une image touristique bien arrêtée. Naissent alors les centres d'interprétation, sites patrimoniaux et musées locaux, à la fois témoins de l'attachement local au patrimoine et de la diversité québécoise.

La remise en cause des années 1980

En 1979, de nouvelles politiques culturelle et touristique sont adoptées. Dans la première, le mode d'intervention étatique mis en place jusqu'alors, c'est-à-dire sans la participation des communautés, est remis en cause. Cette révision entraînera, en 1979 et 1985, des changements à la Loi sur les biens culturels de 1972.

La seconde politique met l'accent sur l'industrie et la marchandisation du tourisme. Les efforts déployés sont toutefois limités en raison de la crise économique de 1981 qui provoque un désengagement de l'État et une insistance sur le développement libéral de l'économie. Il en résulte des attentes croissantes envers les communautés et les partenaires locaux (villes, MRC). En revanche, ces attentes ne semblent pas assorties d'une vision cohérente, alors qu'entre 1984 et 1989, trois ministres du Tourisme se succèdent.

Des enjeux renouvelés, des pratiques novatrices

La période la plus récente des enjeux entourant patrimoine et tourisme débute avec l'adoption, en 1992, de nouvelles politiques culturelle et touristique. La propulsion au

désengagement de l'État, qui compte de plus en plus sur les partenaires locaux et régionaux, s'accroît. Ainsi, bien que le rapport Arpin réclame une politique spécifique sur le patrimoine dès novembre 2000, ce n'est qu'en 2012 que la Loi sur le patrimoine culturel est revue. Quant à une nouvelle politique culturelle, dont la dernière date de 25 ans, elle était sur le point d'être déposée au moment d'écrire ces lignes.

La politique touristique (2005), pour sa part, poursuit la valorisation économique du territoire en s'appuyant sur un partenariat industrie-État. Car, il faut le reconnaître, le tourisme est en forte croissance.

Au cours des dernières années, quatre tendances ont marqué la relation patrimoine et tourisme. Tout d'abord, on note un intérêt marqué pour la réflexion sur cette relation, donnant lieu à des colloques et de nombreuses publications, notamment universitaires. Cet intérêt se manifeste également sur le plan international, comme en fait foi, par exemple, la deuxième rencontre conjointe UNESCO-Organisation mondiale du tourisme sur le développement durable (décembre 2017). Cette réflexion, souvent critique, sert à articuler de manière cohérente cette relation complexe, visant à assurer un développement harmonieux de l'un et de l'autre.

En second lieu, on assiste au foisonnement des routes touristiques, présentes auparavant mais dont le programme officiel date de 1999. Elles servent à valoriser patrimoine et attractions touristiques dans un circuit thématique associé plus ou moins étroitement au territoire. S'appuyant sur le réseautage des acteurs locaux, ces parcours visent à bonifier et à diversifier l'offre touristique et patrimoniale.

Troisièmement, on s'attarde aux enjeux de la préservation de milieux de vie historiques par rapport au danger de surconsommation touristique. Cette préoccupation se situe dans la foulée de l'Appel d'Évora, adopté en 1997 au Portugal, qui se prononce en faveur d'un développement touristique soucieux de sauvegarder la vitalité et le caractère des villes historiques. Considérant l'équilibre précaire entre leur occupation et leur fréquentation, et le risque d'exode des communautés locales, leur gestion devient un enjeu autour duquel se mobilisent citoyens et administrations locales. Cela donne lieu, par exemple, aux États généraux du Vieux-Québec (2010). Ces enjeux sont aujourd'hui toujours présents, aggravés notamment par l'« ubérisation » de l'hébergement en milieu patrimonial, donc attractif.

Finalement, une tendance récente concerne la montée des fêtes, festivals, commémorations et autres célébrations. Cette recherche de nouvelles clientèles offre l'occasion de diffuser connaissances historiques et patrimoniales, sans oublier le patrimoine immatériel. En revanche, elle a pour effet de valoriser l'« expérience » plutôt que la « trace », l'instantané plutôt que la permanence. ♦

Alain Roy est historien.
